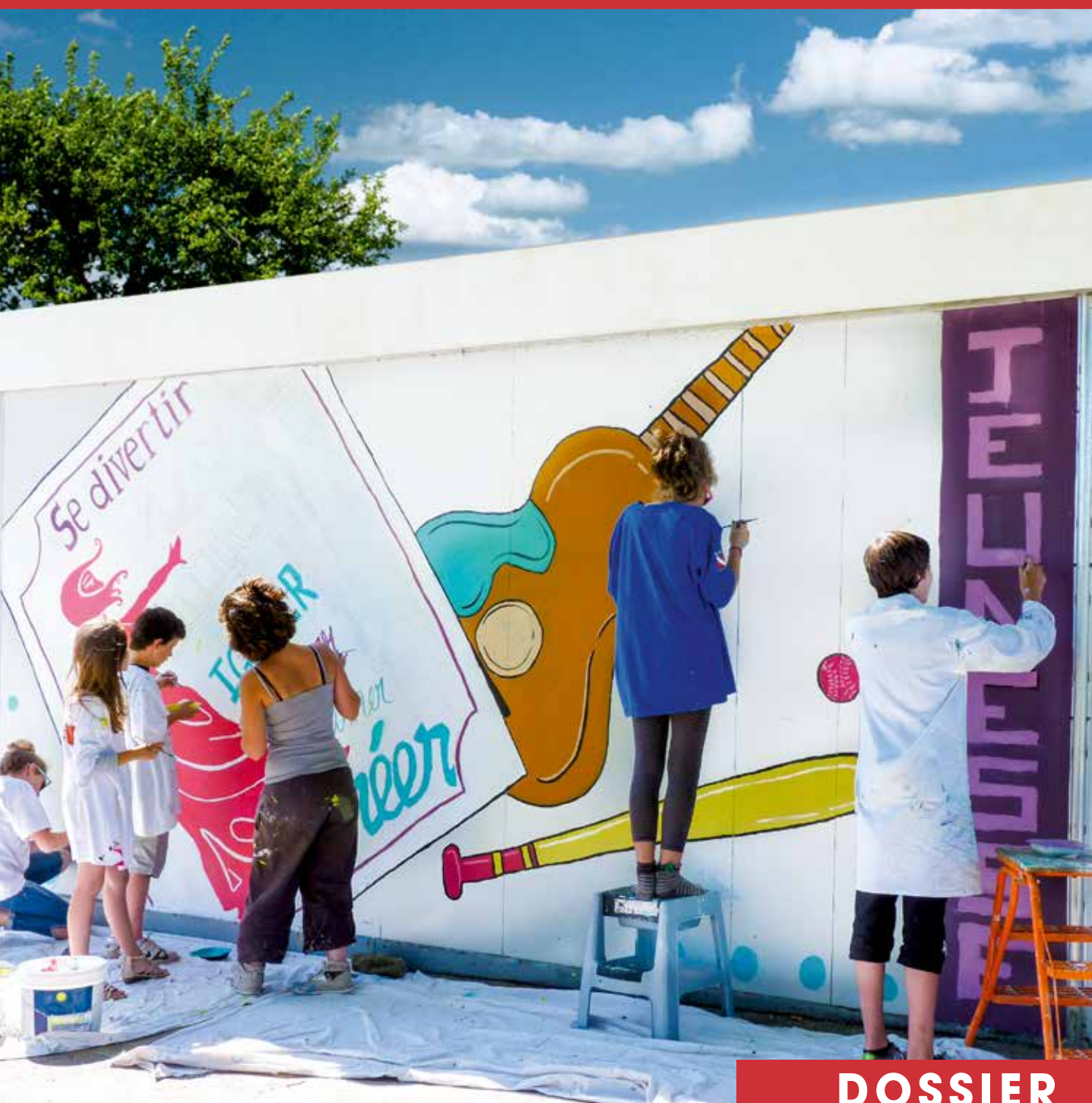




DOSSIER



Temps d'Activités Périscolaires :
une belle dynamique

« Une nouvelle forme
d'habitat social
au Purgatoire »



Aux Œuvres Citoyens :
le retour !

Les bâtiments
de la Ville :
**un patrimoine
commun**

ALBUM PHOTOS



02



La première résidence de Cœur de Pouffanc inaugurée

La résidence Marion du Faouët a été inaugurée le 7 juillet en présence de Luc Foucault et David Robo (maire de Vannes et président de Vannes Golfe Habitat). Les 17 logements ont accueilli les tout premiers habitants de la ZAC Cœur de Pouffanc.



Salon du livre

L'édition 2016 plébiscitée par les habitants comme les touristes !



Journée des associations... et du bénévolat !

La Ville a souhaité mettre à l'honneur les bénévoles œuvrant dans les différentes associations sinagotes. Ce fut aussi l'occasion pour tous d'en savoir un peu plus sur le mouvement des Petits Pas dans les Grands.

L'association Via Brazil a fait de l'effet aux visiteurs avec sa démonstration de capoeira !



Affluence pour les Voiles Rouges

Les 30 et 31 juillet s'est déroulée la 12^{ème} édition de la Fête biennale des Voiles Rouges. Ce fut une fois de plus très réussie avec, en chiffres, quelque 138 kg de morgates consommés, 2093 parts de frites ou encore 963 plats de moules et 946 de saucisses ... !



Les Nocturnes

Chaque vendredi en juillet et août, les Nocturnes ont été l'occasion pour estivants et Sinagots de se rencontrer et de (re)découvrir la commune et son patrimoine en profitant d'animations gratuites lors de belles et conviviales soirées d'été.



S O M M A I R E

4 ENFANCE - JEUNESSE

► Temps d'Activités Périscolaires : une belle dynamique

5 RÉSERVE NATURELLE

► Loi sur la biodiversité : la secrétaire d'État en visite à la réserve naturelle

6 HABITAT ET ACTION SOCIALE

► Une nouvelle forme d'habitat en projet au Purgatoire

7 AFFAIRES MARITIMES

► Pêche à pied récréative : des règles simples à respecter

8 AMÉNAGEMENTS - DÉPLACEMENTS

► Premiers aménagements à Cœur de Poullanc
► Séné affiche son engagement en faveur du développement durable

9 DOSSIER : Les bâtiments de la ville : un patrimoine commun

► Un patrimoine à entretenir
► Les orientations pour les années à venir

13 COURRIER DES LECTEURS & INFORMATIONS

14 LES PETITS PAS DANS LES GRANDS

► Les Petits Pas des Enfants : un "gâchimètre" pour le pain à l'école
► Bio et circuits courts pour approvisionner la restauration scolaire

ÉTAT CIVIL

15 VIE ÉCONOMIQUE

► Bienvenue aux nouveaux commerces et services

16 SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS

► Aux Œuvres Citoyens : le retour !
► Rejoignez-nous dans l'aventure : le Poullanc se «Redessine»
► Semaine de la Solidarité Internationale
► Au PPS Foot, les plus jeunes au cœur du projet de club
► Pascal Beyrand quitte la présidence de l'US Séné Judo

18 PORTRAIT DE SINAGOTS

► Monique Arradon marie la science et l'art

19 OPINIONS

Une nouvelle dimension pour l'intercommunalité

A compter du 1^{er} janvier 2017, notre agglomération passe de 23 à 34 communes en fusionnant avec Loc'h Communauté et la communauté de communes de la presqu'île de Rhuy. Par une curieuse constance historique, cette nouvelle union, issue de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), épouse quasi parfaitement les limites qui étaient celles du District de Vannes en 1791. Nous partageons avec l'ensemble de ces communes une histoire, avec Vannes pour centre majeur et une entité géographique très forte : le Golfe du Morbihan.

C'est désormais un avenir commun qu'il faut imaginer : définition d'un projet de territoire, répartition des compétences entre les communes et l'agglo, fiscalité, développement économique harmonieux. Les mois à venir seront intenses. Il nous faudra d'abord choisir les élus qui présideront cette nouvelle intercommunalité. De 3 représentants actuellement, Séné passera à 4 dans la nouvelle assemblée. Nous nous engageons pour que Séné ait toute sa place dans ce nouvel espace. Nous l'aborderons dans un esprit ouvert et en lien avec les attentes des citoyens sinagots. C'est pourquoi **nous vous proposons une réunion publique sur le sujet le jeudi 1^{er} décembre, à 20h30 en salle du Conseil municipal.** Nous vous y attendons nombreux.



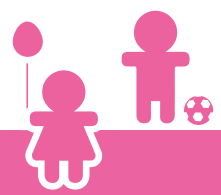
Luc Foucault - Sylvie Sculo -
Dominique Auffret
Elus de Séné à Vannes Agglo.

Ur vent arall gant an etrekumunelezh

Adal ar 1^{añ} a viz Genver 2017 e tremeno hon tolpad-kêrioù a 23 c'humun da 34 c'humun pa vo kendeuzet gant Loc'h Kumuniezh ha kumuniezh-kumunioù gourenez Rewiz. An unaniezh nevez-se, savet diàr al lezenn NOTRe (Aozadur Tiriadel Nevez ar Republik), a zo, dre ur c'hendalc'h istorel iskis, hogozik hañval he bevennoù ouzh re Distrig Gwened e 1791. Un istor kumun zo boutin da razh ar c'humunioù-se, gant Gwened e-kreiz hag ar Mor Bihan a zo ur merk sevenadurel kreñv-tre.

A-vremañ e rankomp ijiniñ un amzer-da-zonet kumun : termeniñ ur raktres tiriadel, dasparzhiñ ar c'hefridioù etre kumunioù an tolpad-kêrioù, plediñ gant an delladurezh, diorren an ekonomiezh kempouez. Stank a labour a vo er mizioù da zonet. Da gentañ e vo ret dimp dilenn an dud a vo e penn an etrekumunelezh nevez-se. Pa ne oa nemet tri dilennad é tileuriiñ Sine betek bremañ e vo 4 er vodadenn nevez. Grataet hon eus roiñ da glevet bouezh tud Sine en tachad nevez-se. Stagiñ a raimp ganti gant ur spered digor hag en ur zerc'hel kont a c'hoantoù ar geodedourion e Sine. Setu perak e kinnigomp deoc'h un emvod foran a-ziàr an danvez-se d'ar Yaou 1^{añ} a viz Kerzu, da 8e30 noz e sal ar C'huzul-kêr. Fiziañs hon eus e teuot niverus di.

Luc Foucault - Sylvie Sculo - Dominique Auffret
Dilennidi a Sine e Gwened Tolpad.



ENFANCE - JEUNESSE

Temps d'Activités Périscolaires : une belle dynamique

Depuis la rentrée 2014, les écoles publiques sinagotes ont mis en place les nouveaux rythmes scolaires. Objectif : proposer des journées moins longues et moins chargées en apprentissage pour les écoliers. En contrepartie, les enfants ont classe le mercredi matin et profitent d'activités périscolaires deux fois par semaine de 14h45 à 16h30. Retour sur deux ans de « TAP ».

Quelle philosophie pour les TAP à Séné ?

A Séné, le choix a été de proposer un contenu qualitatif aux enfants, avec un encadrement par 28 professionnels. Pour la commune, il ne s'agit pas de combler l'emploi du temps et d'occuper les écoliers : c'est une occasion de leur proposer d'être acteur de ce temps dédié à leur écoute et à l'expression de leurs sentiments, et lors duquel ils ont l'opportunité d'explorer leur environnement et d'apprendre à s'entraider. Les apprentissages, découvertes et expérimentations leur permettent d'exprimer leur créativité, de manières différentes et complémentaires du cadre scolaire.

En juin 2016,
443 enfants étaient pris
en charge dans le cadre
des TAP, soit 93 % des
élèves (écoles publiques
uniquement).



Dès la rentrée, des élèves de CP de l'école Dolto s'en sont donné à cœur joie pour faire leurs empreintes de mains (et de pieds) à la peinture



Cinq parcours thématiques chaque année

Chaque année, des parcours thématiques sont élaborés par Carole Feuillerat, coordinatrice des rythmes de vie de l'enfant, en collaboration avec les équipes d'animation et la Direction de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire. Il s'agit à chaque fois d'aborder un thème par le biais de plusieurs activités, en privilégiant la découverte et l'expérimentation, sur un mode ludique et sans recherche de performance.

Chaque enfant bénéficie de cinq parcours par an. Pour l'année scolaire 2016-2017, les parcours "Entrée des Artistes", "100% Nature" et "Délire de Jeux" sont reconduits, tandis que deux nouveautés sont proposées : "Bouge ton Corps" et "Recycl'art". Des adaptations sont effectuées d'une année sur l'autre ou en cours d'année en fonction des retours des enfants et des observations des animateurs. Par exemple, pour éviter une fatigue chez les plus jeunes, petites et moyennes sections se voient proposer depuis septembre 2015 des TAP "libres", en groupes réduits, qui permettent aux ATSEM et aux animateurs de mieux s'adapter au rythme de l'enfant après la sieste.

Un comité de suivi, composé de parents, enseignants, animateurs et élus, se réunit plusieurs fois dans l'année à ce sujet. Les TAP sont également évoqués en conseil d'école.

Les enfants exposent leurs créations

Afin de valoriser le travail des enfants auprès de leurs parents, un échantillon des réalisations de l'année a été exposé à Grain de Sel pendant le Festival de la Jeunesse, puis en mairie. L'exposition, inhabituelle mais surprenante et de qualité, a ravi les familles comme le public du centre culturel. Elle sera donc reconduite cette année.



« On veut les TAP jusqu'au bac ! » Alizé, Hugo, Maud et Célia, en CP pour cette nouvelle année scolaire, reviennent sur les TAP de grande section.

Alizé : « On a fait du bricolage ».

Hugo : « On a fait des jeux ».

Maud : « On a fait une mini-maison en carton, on pouvait même aller dedans ! ».

Célia : « On a fait un cache-cache, de la danse, c'était bien ».

Maud : « On a aussi fait de la cuisine, des trucs de cirque, du trampoline, du trapèze, de la poutre ».

Hugo : « Moi je préfère le sport ».

Alizé : « Moi j'adore le bricolage ».

Célia : « Moi j'adore tout. On veut les TAP tout le temps ».

Alizé : « Oui, jusqu'au bac ! »

Un point sur les effectifs des écoles

	2015-2016		2016-2017	
	MATERNELLES	ÉLÉMENTAIRES	MATERNELLES	ÉLÉMENTAIRES
A. Guyomard	72	119	77	127
Dont classe Bilingue	23	14	27	18
F. Dolto	84	125	83	123
élèves IME		10		11
C. Aveline	30	45	31	43
Sainte-Anne	53	120	57	114
TOTAL	239	419	248	418

Total des enfants scolarisés à Séné en septembre 2016 : 666



RÉSERVE NATURELLE

Loi sur la biodiversité : la secrétaire d'Etat en visite à la réserve naturelle

Entretien croisé avec Guillaume Gélinaud et Sylvie Sculo

Guillaume Gélinaud, conservateur de la Réserve Naturelle des Marais de Séné, et Sylvie Sculo, adjointe en charge des espaces naturels, ont souhaité revenir sur la visite en territoire sinagot de Barbara Pompili, secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, les 8 et 9 juin derniers. En pleine écriture de son projet de loi Biodiversité, elle est venue chercher en Morbihan des illustrations concrètes de son travail. Cette visite officielle a mis un coup de projecteur à la fois sur l'exemplarité des actions citoyennes de lutte contre le baccharis, cette plante invasive aux effets dévastateurs pour la biodiversité littorale, et sur la Réserve Naturelle.

« Une suite concrète à la lutte contre le baccharis »

Guillaume Gélinaud : *au moment de la visite de Mme Pompili, le baccharis n'était toujours pas interdit à la vente en France. C'est le cas depuis le 13 juillet 2016, puisqu'il a été inscrit sur la liste européenne des plantes invasives à combattre. Des incertitudes demeurent pour l'instant sur les obligations de destruction des plants existants par les propriétaires.*

Sylvie Sculo : *il fallait trouver le moyen législatif d'opérer à la base. Nous espérions une suite concrète à la lutte contre le baccharis, c'est aujourd'hui en bonne voie ! C'est en tout cas une reconnaissance du travail fourni par les bénévoles du collectif anti-baccharis, mené par Daniel Lasne de l'association Bretagne Vivante. Une mobilisation qui a fait "tache d'huile".*

Guillaume Gélinaud : *on a montré, ici à Séné, comment des citoyens, des associations et des collectivités, sans oublier le Parc Naturel Régional, travaillent ensemble.*



« Le choix ne s'est pas porté sur nous par hasard »

Guillaume Gélinaud : *ce fut l'occasion pour notre équipe de rencontrer à la fois tous les gestionnaires de la Réserve, le préfet, nos député et sénateur, mais aussi la présidente et la directrice du Conservatoire du Littoral, dont nous sommes gestionnaire des terrains.*

Sylvie Sculo : *avoir ainsi tout le monde autour de la table est une occasion unique de créer du lien, une manière plus directe pour échanger et réfléchir à des solutions, un moyen de renforcer nos relations avec partenaires et financeurs. Mme Pompili a d'ailleurs salué le fait que les chasseurs soient co-gestionnaires de la réserve, ce qui montre qu'on peut être dans des logiques constructives, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs en France. Cette rencontre a plus généralement conforté la Réserve comme un endroit exceptionnel, exemplaire et porteur de sens. Le choix ne s'est pas porté sur nous par hasard...*

Guillaume Gélinaud : *est-ce que nos échanges vont l'aider à construire son projet de loi Biodiversité ? Je l'espère. La loi ne manquera pas de réaffirmer des principes d'action chers à la Réserve, comme le fameux « éviter – réduire – compenser » : on évite les impacts sur les milieux naturels (des travaux par exemple) et si ce n'est pas possible, on fait tout pour les réduire et les compenser.*

Sylvie Sculo : *Ce que l'on peut attendre de toute nouvelle loi sur l'environnement, c'est d'en renforcer la défense et la protection. Si l'exemple de Séné peut y contribuer, tant mieux !*

05



Visite de Barbara Pompili au Morboul



HABITAT ET ACTION SOCIALE

Une nouvelle forme d'habitat en projet au Purgatoire

Des besoins en logement social sur le territoire, un terrain communal disponible : il n'en fallait pas plus pour que des citoyens se mobilisent autour d'un projet ambitieux. A partir des réflexions du comité consultatif « Nouvelles formes d'habitat social », un groupe-projet composé d'habitants, d'agents et d'élus étudie la pertinence et la faisabilité d'un habitat social intergénérationnel à Séné.

A ce jour, environ 580 logements sociaux sont répartis sur le territoire, ce qui représente 13 % de l'habitat sur la commune. Il reste encore des efforts à mener pour atteindre les 20 % de logements sociaux conformément à l'obligation légale, ce d'autant plus qu'actuellement, aucune vacance dans le logement social n'est constatée à Séné.

Il se trouve que la commune possède depuis 2013 une parcelle au lieu-dit Le Purgatoire, jouxtant la salle communale Ty Kelou, et pour laquelle les anciens propriétaires avaient expressément demandé à ce qu'elle soit destinée à de la construction de logements sociaux. Le terrain de 5537 m² se compose d'une partie constructible de 1074 m² et de zones naturelles humides. La proximité du bourg, de ses commerces et services en fait un endroit idéal pour accueillir un petit collectif de logements sociaux.

intergénérationnelle, participé à des colloques et conférences, contacté la mission locale de Vannes*, échangé avec l'ADAPEI et l'ESAT du Prat au sujet du logement pour les adultes handicapés psychiques, etc. Après un an et demi de rencontres et d'échanges, le groupe citoyen a pu dessiner les contours du projet d'habitat social au Purgatoire. Dans une volonté de contribuer au « bien vivre ensemble », la thématique retenue est la mixité intergénérationnelle, avec une dizaine de logements T2 et T3 accueillant à la fois des familles avec enfants, de jeunes travailleurs, de jeunes retraités anticipant d'éventuelles difficultés de déplacement et des personnes handicapées psychiques.

Le groupe-projet souhaite enfin que le projet de construction de logements sociaux soit accompagné d'un projet social, qui induit entre autres une typologie spécifique de logements ainsi qu'une coordination d'acteurs institutionnels.

Le cahier des charges a été présenté à plusieurs bailleurs sociaux, l'un d'entre eux sera choisi pour réaliser cette construction.

Dans le cahier des charges, un projet à taille humaine où les habitants pourront être bien chez eux, comme dehors.

Le groupe-projet en lien avec des professionnels depuis 18 mois

Afin de déterminer la solution de logement social la plus adaptée, le groupe-projet a réalisé de nombreuses démarches : il a ainsi sollicité l'Agence Départementale du Logement (ADIL 56) pour une enquête plus approfondie sur les besoins en matière de logement social à Séné, visité des structures de logement pour personnes âgées, rencontré le Bureau Information Jeunesse de Lorient dans le cadre de la cohabitation

Les personnes concernées par le projet « Nouvelles formes d'habitat social » ont des ressources qui ne leur permettent pas d'accéder à un logement autre que le logement social.



Légende :

- zone constructible
- parcelle totale

* La Mission Locale de Vannes est une structure d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans. A ce jour, 1 800 jeunes sont accompagnés par la mission locale de Vannes, dont 200 Sinagots. La structure réalise un suivi pendant un an avec à la clé une allocation permettant de se loger.





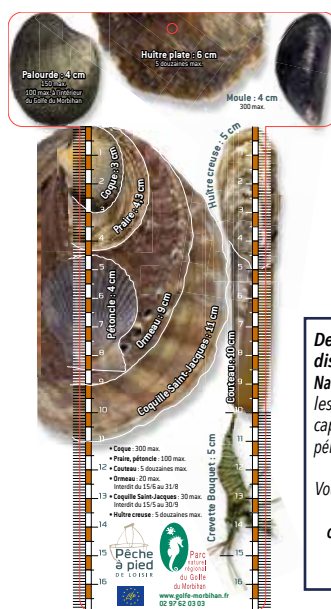
07

Pêche à pied récréative : des règles simples à respecter

La pêche à pied impacte les milieux littoraux, la faune et la flore. Pour limiter les dégradations de la biodiversité des estrans et travailler à une gestion durable de la pêche à pied de loisirs, un programme européen a été lancé, « LIFE+ pêche à pied de loisir ». Parmi les nombreux acteurs partenaires, des communes, associations, bénévoles, des organismes publics, des parcs naturels...

Sensibiliser le grand public

Dans le Golfe du Morbihan, plusieurs actions sont mises en place par le biais du Parc Naturel Régional, afin de sensibiliser les pratiquants de la pêche à pied récréative : rencontres sur le terrain lors de marées de sensibilisation, réalisation d'enquêtes, distribution de réglettes de mesure (voir ci-contre)...



Des réglettes sont distribuées par le Parc Naturel Régional, rappelant les tailles minimales de capture, les quotas et les périodes de pêche autorisés.

Vous pouvez également en retirer en mairie, ou les télécharger sur www.sene.com

Où pêcher à Séné ?

Étant donné l'importance des zones naturelles protégées à Séné, mais aussi pour des raisons de salubrité, peu de lieux sont ouverts à la pêche à pied. La seule zone autorisée correspond au sud de la presqu'île de Langle (de son extrémité ouest jusqu'à la Pointe du Bill à l'est), hors chantiers ostréicoles et herbiers de zostères* (et à moins de 15 m des chantiers conchylicoles pour les coquillages bivalves).



**Les herbiers de zostères permettent de maintenir la qualité écologique du milieu, en servant de nourriture aux bernaches par exemple, ou encore au développement des hippocampes. On en trouve près de l'île de Boëde entre autres.*

Quelle qualité pour les eaux du Golfe ?

Il y a très rarement des arrêtés d'interdiction de pêche à pied dans le Golfe. En deux ans et demi, aucun arrêté n'a été pris sur Séné.

Des tests sanitaires sont réalisés tous les mois par l'Agence Régionale de Santé et l'Ifremer. En fonction des résultats, les sites de pêche sont classés en 4 catégories : pêche à pied autorisée (A), tolérée (B), déconseillée (C) ou interdite (D). En ce qui concerne la pêche à pied de loisirs, elle n'est autorisée que sur des sites classés A ou B.

A Séné, le site étudié le plus proche est celui du Lern (île d'Arz), classé B. Aucun résultat de qualité médiocre n'a été observé depuis septembre 2013, mais des résultats de qualité moyenne restent parfois observés. Il est conseillé de bien cuire ses coquillages pour limiter le risque bactériologique.

Mobilisation croissante pour une meilleure qualité des eaux

A Séné, les actions sont multiples. Elles portent sur l'identification et la hiérarchisation des sources de contamination, la rénovation des ouvrages d'assainissement, la réhabilitation des assainissements autonomes défaillants, l'amélioration des pratiques agricoles et domestiques... La création cette année d'une aire de carénage sur un chantier nautique à Barrac'h est un signe positif du monde économique pour la prise en compte d'une meilleure qualité des eaux. Cette création s'est accompagnée de la prise d'un arrêté municipal interdisant le carénage sauvage.

Les conseils à retenir

- **Avant toute chose, vous devez vous assurer de pêcher dans une zone autorisée** (reportez-vous au paragraphe ci-contre « Où pêcher à Séné ? »). Vérifiez sur le site www.pecheapied-responsable.fr qu'il n'y a pas d'interdiction temporaire (rubrique « alertes ») mais aussi sur place qu'aucun arrêté ne soit affiché.
- **Utilisez des outils non ravageurs** qui respectent l'environnement et remettez les pierres dans le bon sens (les algues au-dessus).
- **Pêchez uniquement ce que vous consommez** : ne collectez pas plus que nécessaire à la consommation familiale. De toute façon, la vente des produits pêchés est interdite !
- **Attention aux tailles réglementaires** : laissez sur place les coques de moins de 3 cm ou les moules et palourdes de moins de 4 cm : en effet, une palourde par exemple a besoin de deux ans et demi pour se développer. Une praire quant à elle met sept ans pour atteindre la taille de 4,3 cm ! Si vous en ramassez de trop petites, elles n'auront pas eu le temps de se reproduire.
- **Un lavage à l'eau de mer est recommandé** : bien faire dégorger les coquillages enfouis (palourdes, coques, couteaux...) au minimum 4h dans de l'eau salée (environ 30g de sel pour 1L d'eau, ou bien dans de l'eau de mer claire), puis bien les cuire.
- La pêche peut être **conservée au maximum 24 heures** et dans un endroit frais.

Pour plus d'infos :

www.pecheapiedresponsable.fr
ou service Environnement de la mairie
de Séné, Tél. 02 97 66 90 62
legall-c@sene.com



Premiers aménagements à Cœur de Poulfanc

Une liaison douce, des jeux pour enfants, une place... Avec la livraison du premier bâtiment de la ZAC Cœur de Poulfanc, le quartier commence à prendre forme.

Des bancs attendent les passants, les jeux n'attendent plus que les enfants. Les premiers mobiliers urbains occupent déjà la future place centrale de l'opération « Cœur de Poulfanc » qui, rappelons-le, met le piéton au centre des usages.

Ce mobilier urbain, qui participe à l'image de renouveau et de modernisation du quartier, est prêt à accueillir toute la vie et l'animation qui règneront bientôt sur le quartier, dès que les travaux d'aménagement seront achevés et que tous les habitants et commerçants auront pris possession de leur nouveau lieu de vie.

Ces travaux, débutés en avril dernier, comprennent également la mise en place du revêtement des différentes voies et placettes : béton balayé pour les voies, pavés avec joints enherbés pour l'espace central. Sobriété, simplicité et robustesse caractérisent les matériaux utilisés.



En ce qui concerne l'éclairage public, les nouvelles technologies, comme les sources LED, inscrivent le quartier dans une démarche de développement durable.

Les réverbères au design contemporain diffuseront une lumière douce adaptée aux différents lieux et sécurisent les sites tout en offrant un meilleur confort visuel.

Cet espace n'est évidemment pas que minéral ; de nombreux arbres seront plantés en novembre et des espaces engazonnés viendront achever ces aménagements.

Séné affiche son engagement en faveur du développement durable

Vous l'avez peut-être remarqué, les quatre principales entrées de la commune arborent désormais de nouveaux panneaux : « **Commune du Parc Naturel Régional** » et « **Ville étoilée** ». Le Maire le rappelle, les panneaux d'entrée de ville ne sont pas qu'un affichage. Derrière, il y a surtout un engagement de la commune pour respecter la charte du Parc Naturel Régional. Ces efforts ont notamment été récompensés par l'obtention du label Ville étoilée.

Le label Ville Etoilée est un label récompensant une collectivité pour ses efforts en matière de réduction de la pollution lumineuse.

La démarche est globale et transversale :

- maîtrise des dépenses d'énergie et des frais de maintenance liés à l'éclairage public
- protection des espèces vivant la nuit et ayant besoin de l'obscurité
- régulation des émissions de gaz à effet de serre
- optimisation de la lumière pour une meilleure qualité de vie

Les nouveaux éclairages installés sur Séné sont désormais le moins énergivore possible et le plus respectueux de l'environnement nocturne : utilisation de LED, éclairage vers le sol... Et dès que c'est possible, les vieux candélabres sont remplacés par des modèles plus récents.



Pour sa gestion de l'éclairage communal et les actions qu'elle a engagées, la commune a obtenu 2 étoiles, sur une échelle de 1 à 5. Elle fait ainsi partie des 202 communes françaises labellisées en 2015.

DOSSIER

Les bâtiments de la Ville : un patrimoine commun

“ Les bâtiments de la Ville constituent une partie importante du patrimoine de la commune, un capital commun dont tous, usagers, associations, agents et élus, doivent prendre soin. Une partie de ces locaux sont mis à disposition des habitants, ce qui en fait des lieux de vivre ensemble indispensables à la vie locale. Ils contribuent au cadre de vie et à la qualité de la vie dans la ville.

Soucieuse de la bonne gestion de son patrimoine, la Ville de Séné a décidé de faire un tour d'horizon de ses nombreux bâtiments : d'une part, pour vérifier avec les usagers qu'ils répondent bien à leurs besoins et à leurs attentes (l'enquête du projet sportif territorial est ici un bon exemple) ; d'autre part, pour réfléchir aux investissements à engager afin qu'ils remplissent mieux les conditions de la transition énergétique et de l'accessibilité.

”

Nicolas Le Régent, adjoint en charge des bâtiments et de la transition énergétique



09



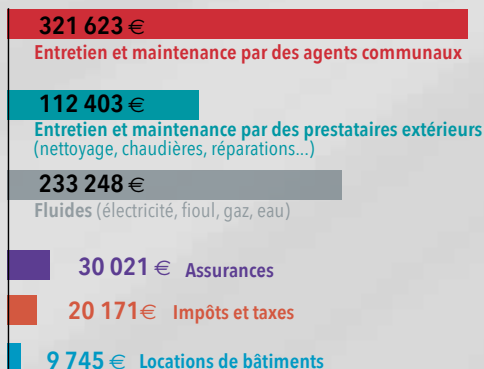
Un patrimoine à entretenir

La géographie particulière de Séné et l'obligation de service public ont conduit la Ville à posséder aujourd'hui un riche patrimoine : deux crèches, trois écoles publiques, de nombreuses salles associatives réparties sur différents secteurs... Pour optimiser l'utilisation des bâtiments, nombre d'entre eux sont multi-usages : certaines salles des écoles Guyomard et Dolto sont par exemple utilisées hors du temps scolaire.

La gestion courante de ces nombreux bâtiments implique nécessairement des dépenses pour la Ville, que ce soit pour le fonctionnement quotidien (lumière, chauffage), le nettoyage des salles, l'entretien et la maintenance techniques, les réparations occasionnelles, mais aussi les assurances, ainsi que les impôts et taxes sur le foncier. Quelques loyers perçus par la Ville viennent alléger la note.

Les trois dernières années, les dépenses d'entretien des bâtiments ont représenté en moyenne 10,43 % du budget total de fonctionnement. Le détail dans le graphique ci-dessous :

Coûts annuels moyens d'entretien des bâtiments communaux (2013 à 2015)



Un nouveau marché pour l'entretien des bâtiments (nettoyage hebdomadaire) a été notifié en juillet 2016. L'importance d'un entretien régulier et efficace des installations a été l'un des sujets discutés lors du diagnostic pour le Projet sportif territorial.

Voici un petit rappel des acquisitions, constructions et rénovations les plus récentes :
CONSTRUCTIONS

Court de tennis couvert en 2011 : 458 616 €
Centre culturel Grain de Sel en 2012 : 4 790 587 €
Vestiaires Le Derf en 2016 : 682 489 €

ACQUISITIONS

Centre International de Séjour (CIS) en 2011 : 827 481 €
(802 762 € pour le bâtiment + 24 719 € pour le matériel et mobilier)
Maison rue des Vierges (bourg) en 2011 : 34 814 €
Restaurant La Case en 2012 : 77 152 €

RENOVATIONS

Eglise Saint-Patern de 2008 à 2014 : 1 472 270 €
Bâtiments d'accueil de la Réserve : 405 021 €

Les Bâtiments communaux

La commune de Séné possède 43 bâtiments, répartis selon 4 usages et sur une surface totale de 31 000 m² (27 000 m² sans le Foyer-logement et la résidence du Phare)



Locaux municipaux techniques et administratifs
3 000 m²



Bâtiments dédiés à des services à la population
(éducation, activités sportives, culturelles, culturelles, de loisirs, tourisme...)

18 500 m² (sans le Foyer-logement et la Résidence du Phare)



Salles associatives
11 500 m²



Réserve immobilière (bâtiment loué ou vacant en attente de projet) 3 500 m²

= 3,4 m² de bâtiments par Sinagot

*Attention, certains bâtiments ont plusieurs usages.



Pourquoi la ville constitue-t-elle des réserves foncières et immobilières ?

“ Notre responsabilité en tant qu'élus, c'est d'essayer d'imaginer dans l'espace et dans le temps la ville idéale pour les générations futures. Pour bâtir la ville de demain en cessant de l'étaler, la municipalité dispose d'un moyen : le « droit de préemption ». Dans les secteurs urbanisés et là où elle a des projets d'aménagement, elle peut acquérir, en priorité et au prix du marché, des emprises foncières bâties ou non bâties.

A Séné, ces réserves immobilières se situent pour l'essentiel dans deux secteurs à fort enjeu de développement : au centre bourg d'une part, le long des routes de Nantes et du Verger d'autre part. Pour ce dernier secteur par exemple, la ville est en cours d'acquisition d'anciens bâtiments d'activités devenus au fil des ans friche industrielle. Promis très rapidement à la déconstruction, ils laisseront place à une emprise foncière sur laquelle se poursuivra l'aménagement du nouveau quartier Cœur de Poulfanc. ”

Le Maire, Luc Foucault.

Les orientations pour les années à venir

Les prochains investissements dans les bâtiments concerneront d'abord la transition énergétique et la mise en accessibilité pour tous. La mise à niveau, voire la construction de certains équipements, sont envisagées, car la Ville bouge et se développe.

La commune a souscrit depuis le 1^{er} janvier 2016 chez Direct Energie un contrat à 100% énergies renouvelables, suite à un appel d'offres groupé lancé par Morbihan Energies.

La transition énergétique

La commune met déjà en œuvre de multiples actions pour limiter sa consommation globale d'énergie et les dépenses qui en découlent : chauffage raisonnable, modernisation des installations (matériel d'éclairage par exemple) et des bâtiments dès que possible, changement de contrat énergie...

Malgré une hausse du coût des énergies, on observe une relative stabilité des dépenses, qui traduit une maîtrise des consommations d'eau et d'électricité, résultats d'un bon suivi des agents communaux et d'une attention renforcée des usagers (habitants et associations). Bien que la plupart des bâtiments se situent dans un classement énergétique très correct, de gros efforts restent à fournir sur certains locaux encore trop énergivores.

En parallèle, nombre de Sinagots sont convaincus d'une nécessaire mobilisation autour de la question de la transition énergétique, capitale pour l'avenir de notre planète. Collectivement, nous devons à la fois veiller à limiter nos consommations et réfléchir à l'utilisation d'énergies alternatives aux énergies fossiles. Nous ne sommes qu'aux prémices de ce nécessaire changement de modèle énergétique. Il reste beaucoup à faire...

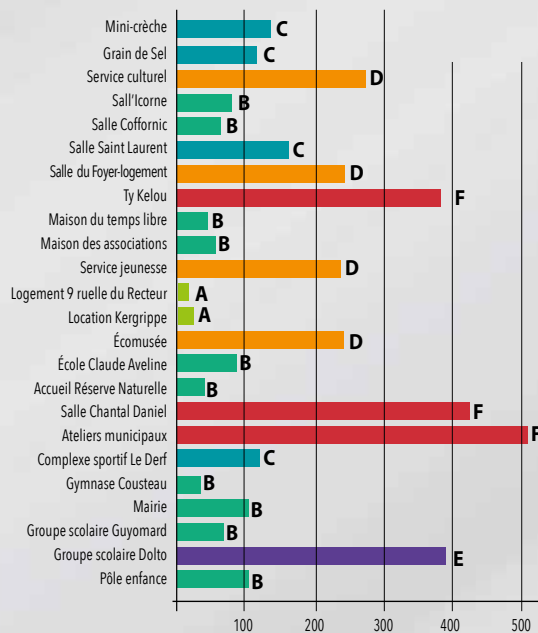
Prenons l'exemple du photovoltaïque : deux réflexions sont actuellement en cours sur le territoire.

Avec l'appui de Morbihan Energies, organisme chargé du développement des énergies renouvelables dans le département, la Ville de Séné a procédé à un examen des toitures des bâtiments communaux pouvant supporter la pose de panneaux solaires. Cette étude a révélé que certaines surfaces seraient potentiellement utilisables, sous réserve d'études de faisabilité techniques plus approfondies.

Dans le même temps, des initiatives citoyennes à Lorient, Brest et ailleurs, précisément dans le développement du photovoltaïque, ont inspiré des citoyens du Pays de Vannes et plus particulièrement de Séné.

Ratio kWhep/m²/an Classement énergétique des bâtiments

de A à F, la lettre A désignant les bâtiments avec la meilleure performance énergétique et F la moins bonne.



De l'énergie créée grâce aux toits de Séné

Le réchauffement climatique est une réalité dont nous percevons les conséquences négatives pour la planète et l'humanité. Clim'actions Bretagne Sud est une association née de la volonté d'agir concrètement, par une mobilisation urgente de tous. Cette mobilisation concerne tous les domaines d'activités et nos modes de vie : protection de la nature, modes de production, consommation, énergies, déplacements...

Un groupe-projet Clim'actions-Séné s'est récemment constitué, avec la volonté d'agir ici et maintenant. Il va travailler en lien avec la municipalité. Son ambition est de promouvoir à la fois les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Le soleil est une source d'énergie gratuite, inépuisable, et les progrès techniques récents ainsi que la baisse du coût des installations photovoltaïques en font une solution d'avenir à la portée de chacun, de groupe de citoyens, de communes... Clim'actions-Séné propose donc, en parallèle des projets et financements communaux, l'installation de panneaux photovoltaïques sur des toits loués à la Ville, grâce à la création d'une coopérative productrice d'électricité, financée par les citoyens. Nous reviendrons bientôt vers les Sinagots pour présenter ces projets.

Guy Moreau, membre de Clim'actions-Séné et conseiller municipal.
Contact : 02 97 66 90 92



La mise en accessibilité des bâtiments

Dans le cadre d'un « Agenda d'accessibilité programmée des établissements publics », issu de la loi sur le handicap, le conseil municipal a pris en fin d'année dernière un engagement financier fort : une enveloppe de travaux d'au moins 80 000 € par an pendant 9 ans sera consacrée à la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments communaux. Pour 2016 et 2017, la priorité a été donnée à la mise en accessibilité des équipements accueillant des enfants (écoles, crèches, restaurants scolaires), afin de faciliter l'inclusion des jeunes en situation de handicap. Ces mêmes locaux sont aussi très utilisés par des associations. La mise aux normes handicap de tous les blocs sanitaires constitue également dès cette année une tranche de travaux conséquente.

Il est important de noter que la mise en accessibilité va plus que doubler les dépenses annuelles d'investissement sur les bâtiments communaux.

La modernisation de certains équipements

Certaines installations sont vieillissantes (isolation à revoir, mise aux normes...), d'autres ne répondent plus ou mal aux besoins, voire sont sursollicitées. Constamment, les élus doivent opérer des arbitrages :

■ Comment restructurer le complexe sportif Le Derf vieillissant ? Autour de quelles activités sportives ? La question des usages est primordiale quand on sait que la remise à niveau d'une telle structure coûterait environ un million d'euros, soit l'équivalent de la moitié de l'investissement communal sur une année !

■ La « Maison du temps libre » à Limur est-elle adaptée à la panoplie d'activités qui s'y succèdent la semaine et le week-end ? Les danseurs y réclament un parquet, d'autres une cuisine mieux équipée, etc. Une salle multifonctions peut-elle répondre à une multitude d'usages ? Où placer le curseur dans les demandes ?

■ Pour répondre à des demandes croissantes en terme de rangement de leur matériel, les associations réclament de nouvelles surfaces sécurisées. Des solutions sont à l'étude. Les espaces libres sous les nouveaux vestiaires du complexe sportif Le Derf présentent par exemple une opportunité intéressante.

À ces problématiques s'ajoutent des dégradations de locaux dont les réparations viennent forcément amoindrir l'enveloppe financière réservée par la collectivité pour les bâtiments (7350 € de réparations ont été nécessaires suite à des actes de vandalisme en 2015).



La gestion du parc de bâtiments

La municipalité s'interroge régulièrement sur l'adéquation entre les installations existantes et les besoins d'équipements exprimés par les habitants et les associations. S'il s'avère qu'un bâtiment acquis antérieurement ne répond ni à un besoin exprimé ni à un besoin de réserve immobilière, la question de la revente doit être posée. La commune n'a pas vocation à gérer du patrimoine si elle n'en a pas l'utilité aujourd'hui ni dans le futur. Les élus viennent par exemple de décider de revendre une maison du bourg (face à l'église), acquise il y a sept ans en vue d'une éventuelle rénovation urbaine. Le vote du dernier Plan Local d'Urbanisme n'ayant pas retenu ce scénario, la commune décide de se séparer de ce bien immobilier.

Quel avenir pour le CIS route de Moustérian ?

Pour des raisons budgétaires, la municipalité a choisi de différer son projet de transformation de l'actuel Centre International de Séjour en une structure polyvalente pour les familles et les associations. Pour cette raison, elle vient de prolonger le contrat avec l'actuel locataire des lieux, la société organisatrice de séjours « Les Astérides ».

La construction de nouveaux équipements

La création de nouveaux équipements n'est envisagée que pour accompagner le développement de la ville : il s'agit de respecter un certain équilibre de l'offre de services en fonction des différents quartiers. En raison de la configuration géographique particulière de Séné et des nombreux espaces naturels à protéger, inévitablement les nouveaux quartiers émergeront dans la partie Nord de la commune, disons au-delà de l'hippodrome. Une maison de quartier verra par exemple le jour avec l'opération Cœur de Pouffanc et la crèche « Les Petits Patapons » devra subir les transformations nécessaires à l'accueil de nouvelles familles.

Parce qu'un bâtiment contribue aussi à la valorisation d'un quartier, d'un village ou d'un site, les élus, en lien avec des habitants, imaginent une « Maison du Port » à Port Anna, qui engloberait les activités de la capitainerie actuelle, un espace d'accueil-restauration et permettrait la mise en valeur du patrimoine de Séné. La réflexion est engagée, avec un objectif concret : le démarrage du chantier en 2018. Le bâtiment prendrait place aux emplacements actuels de la capitainerie et d'espaces de stockage.

Les nouveaux projets que la Ville portera dans les années à venir ne pourront se faire qu'en interrogeant les communes voisines. La mutualisation d'équipements, quand ce sera possible, sera un axe sur lequel la municipalité devra interpeller la nouvelle intercommunalité.



Compteurs Linky, un débat le 24 novembre

Un courrier collectif a été adressé à la mairie concernant le déploiement à venir des compteurs Linky à Séné. Prévue par la loi de transition énergétique et confiée par l'Etat à Enedis (ex-Erdf), cette installation, gratuite, est programmée en 2018 dans l'ensemble des foyers sinagots. Chacun sera prévenu par courrier de cette intervention. Les signataires font part de leurs craintes quant aux effets des ondes électromagnétiques qui seraient générées par ces nouveaux compteurs. Des informations contradictoires circulent à ce sujet. Pour assurer à tous ceux qui le souhaitent une information claire, la commune organise une réunion publique d'information le jeudi 24 novembre, à 18h30 en salle du Conseil municipal.

Installation d'un ralentisseur à Canivarch

« Message à l'attention de Monsieur Le Maire et de son équipe municipale. [...] Depuis maintenant deux semaines, un brise vitesse a été construit (à Canivarch) et nous nous en réjouissons. Nous avons peur que ce type d'aménagement génère du bruit mais en même temps, il fallait bien faire quelque chose car les automobilistes, même résidents de la presqu'île, passaient de plus en plus vite. [...] Aujourd'hui encore, certains conducteurs passent un peu vite mais il faut reconnaître que la zone limitée maintenant à 30 km/h et surtout le brise vitesse ont complètement modifié le comportement des automobilistes.

Par ce message, nous souhaitons remercier l'équipe municipale concernée par cette décision d'aménagement de la chaussée ».

Des habitants de la presqu'île.



Nettoyage des Fontaines

« C'est avec un réel plaisir que j'ai pu m'apercevoir que les fontaines et points d'eau de la commune ont été nettoyés, au début de l'été. En tant que Sinagot (d'adoption) et attaché au patrimoine que nous avons la chance et l'honneur de posséder [...], j'ai pu voir celles de Moustérian, Kermain, mais le travail doit être important car elles sont nombreuses sur tout le territoire sinagot. [...] Il est bien avisé de perpétuer l'accès à ces fontaines. [...] Merci à tous ; il me semble aussi que tout ce qui peut mettre en valeur la commune vis-à-vis des visiteurs extérieurs ne peut qu'être bénéfique. Je pense aussi à ce chemin creux à Kerdavid, qui a été nettoyé ».

Michel, un Sinagot d'adoption.

**Vous avez une question ?
N'hésitez pas, contactez la mairie
contact@sene.com**

INFORMATIONS

Vigilance fuites d'eau !

Le CCAS rencontre régulièrement des habitants effectuant des réclamations suite à la réception d'une facture d'eau au montant anormalement élevé et tient à rappeler l'importance de contrôler les installations domestiques afin de détecter d'éventuelles fuites.

Rappel : les fuites entre le compteur et le domicile sont à la charge du consommateur, contrairement aux fuites en amont du compteur.

Inscriptions sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter aux élections présidentielles (les 23 avril et 7 mai 2017) et législatives (les 11 et 18 juin), les électeurs doivent impérativement s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

L'inscription est à réaliser en mairie du domicile, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les électeurs qui auraient effectué un changement de domicile sur la commune doivent le signaler en mairie en présentant les mêmes justificatifs. **Le service état-civil est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Tél. 02 97 66 90 62**

Appel à photos, ça continue !

L'équipe municipale et le service communication tiennent à remercier les Sinagots ayant répondu à l'appel à photos du bulletin d'avril 2016 : A. Tumoine, B. Guerber-Cahuzac, C. Wéltiz, Y. Bodin, M. Troadec...

Vous avez d'ailleurs pu découvrir deux clichés de A. Tumoine en couverture du calendrier estival et du plan de ville 2016. La Ville espère pouvoir continuer à faire vivre vos contributions sur ses différentes publications et en faire profiter le plus grand nombre.

Pour participer, envoyez vos plus beaux clichés à : communication@sene.com en indiquant le lieu de

la prise de vue, le copyright à utiliser, ainsi que vos coordonnées (Nom, Prénom, numéro de téléphone). Si votre fichier dépasse 2Mo, privilégiez le service gratuit www.wetransfer.com pour nous les faire parvenir. En envoyant vos clichés, vous acceptez de céder, à titre gratuit, le droit de représenter, reproduire et adapter ces visuels aux fins d'illustrations des différents supports de la Ville (supports papiers et supports électroniques), ce pour la durée de protection légale de vos droits d'auteur.





Les Petits Pas dans les Grands

Les Petits Pas des Enfants : un "gâchimètre" pour le pain à l'école

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, le service Vie Scolaire, en collaboration avec Vannes Agglo, a souhaité mettre en évidence les quantités de pain non consommé en restauration scolaire.

58 pains sont commandés chaque jour à la boulangerie pour les repas des écoliers sinagots. Cela représente plus de 8000 pains sur l'année scolaire (hors accueils de loisirs des vacances), soit plus de 190 000 tartines distribuées par an, sur le temps du midi et pour le goûter de l'accueil périscolaire du soir. Or, il est malheureusement constaté sur le plan national que le

pain est souvent le produit le plus gaspillé en restauration scolaire, alors que c'est un des aliments favoris. Afin de sensibiliser les enfants et les agents au gaspillage du pain, le service Vie Scolaire a donc organisé avec Vannes Agglo une opération de collecte du « pain perdu ». Celle-ci s'est déroulée au mois de juin 2016 à l'aide d'un « gâchimètre » et durant une semaine sur chacun des 3 sites de restauration scolaire.



Quel bilan ?

Cette opération de sensibilisation a permis de mettre en lumière le gâchis quotidien : environ 20% du pain est jeté. Afin de réduire cette proportion, il est proposé pour cette nouvelle année scolaire de poursuivre l'opération avec une nouvelle sensibilisation de l'ensemble des agents dès la rentrée, la réalisation de pesées du pain gaspillé, mais aussi l'information des enfants sur la réduction du gaspillage en leur faisant réaliser des affiches pendant les accueils périscolaires.

Pour le pain qui resterait encore...

Malgré les efforts de tous, le gaspillage ne pourra (sans doute) pas être totalement supprimé. Aussi, plutôt que de retrouver le pain restant à la poubelle, il est proposé de le « valoriser » : la banque alimentaire a justement lancé un partenariat avec le Club Entreprises du Pays de Vannes et l'Établissement de Service d'Aide par le Travail (ESAT) du Prat, afin de collecter du pain non consommé. Les camions collecteurs de la banque alimentaire passeront entre autres par Séné. Cette action permettra, au sein de l'ESAT, de transformer le pain en chapelure pour de l'alimentation animale, ce qui entraînera aussi la création d'une dizaine d'emplois pour des personnes handicapées mentales.

Bio et circuits courts pour approvisionner la restauration scolaire

La collectivité est soucieuse de la qualité dans l'assiette des enfants et, petit à petit, des efforts sont faits pour tendre vers davantage d'achats responsables (produits bio et/ou locaux), tout en maîtrisant les coûts.

L'entente pour la restauration, qui regroupe les communes de Séné, Theix-Noyal et La Trinité-Surzur, a pris contact avec l'association Manger Bio 56, qui met en relation restaurations collectives et fournisseurs en fonction de leurs besoins. En attendant une étude plus approfondie sur les différentes possibilités s'offrant à la cuisine centrale de Theix-Noyal, des initiatives ponctuelles permettent déjà

d'expérimenter certains produits et de sensibiliser les équipes, les enfants et leurs parents.

Ainsi, en 2016 le bio a occasionnellement investi les assiettes des enfants (pommes, pâtes de blé tendre, pain, goûter du soir...). Par ailleurs, cet été a débuté l'approvisionnement de produits de saison par des maraîchers locaux, sinagots et theixois : salade, tomates, courgettes et concombres. Un repas végétarien a également été servi en juin dernier. Cette expérience sera reconduite d'ici la fin de l'année 2016 et fera l'objet d'une évaluation afin de savoir si le repas végétarien s'installe ou non à la cantine.

Erratum dates broyage Les dates de broyage sur l'espace public ont dû être modifiées par Vannes Agglo. Les nouvelles dates :
Samedi 29 octobre de 14h à 17h place Coffornic (bourg) - **Mercredi 2 novembre** de 9h à 12h à Limur
Inscription obligatoire* auprès de Vannes agglo au 02 97 68 33 81 ou via le formulaire sur www.vannesagglo.fr

État civil **NAISSANCES**

JUIN : BARON Sophie - BENSLIMENE Nassim - BELHOCINE Chéïma
JUILLET : LABROYE Nine - HENRY Léa - LE DORIOL Aïden
AOÛT : CADIC Eloïse - NOEL Timéo - DESILE Milia - LAGADEC JUBIN Noélie
TORRENTS Lylou - DESEILLE Martin - ARHAN Noémie - RIBOUCHON Alban
SEPTEMBRE : LEVÊQUE CHAZAL Kenzo - DONNOU Marius

MARIAGES

02 juillet 2016 GRAF Benjamin et BONNETERRE Gwendolin
02 juillet 2016 LASSERRE Jérôme et NICOLAS Lina
02 juillet 2016 JOCHAUD Florent et MILLER Natalie
09 juillet 2016 OLIVIER Corentin et ROBINO Floriane
16 juillet 2016 PERCHERON Pierre et JAFFRO Elodie
16 juillet 2016 ESSADEK Aziz et COULET Marion



Bienvenue aux nouveaux commerces et services

15



Prestige Döner

Prestige Döner a ouvert ses portes dans le bourg, pour de la restauration sur place ou à emporter. Y sont proposés plusieurs choix de viandes marinées : poulet, veau, bœuf, merguez, agneau... pour composer un sandwich avec du pain fait maison (à partir de 6€) ou une assiette avec du boulgour en accompagnement (à partir de 9€). En dessert, baklava et loukoum.



5 avenue de Penhoët. Tél. 02 97 66 42 32. Le restaurant est ouvert du lundi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h, les vendredi et samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 23h, le dimanche et jours fériés uniquement le soir de 18h à 22h.

Prêt'à Poser



Auparavant installée à Saint-Léonard à Theix, l'entreprise de fermetures extérieures Prêt'à Poser vous propose sur mesure : portes d'entrée, fenêtres, portes de garage, portails et clôtures. Avec la formule « prêt à poser », posez vous-même les produits. Vous pouvez sinon bénéficier d'une aide technique ou ne vous occuper de rien grâce à la formule confort (pose réalisée par Prêt'à Poser). Les produits proposés sont en PVC, alu, bois, mixte bois/alu, mixte alu/PVC ou acier. L'entreprise vend également des volets roulants et battants manuels ou électriques, ainsi que des stores bannes. Société labellisée



RGE (Reconnue Garante de l'Environnement).

**24 rue d'Alsace, Zone du Poulfanc, Tél. 02 97 54 95 39
pretaposer56@orange.fr, www.pret-a-poser-56.fr.**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi matin sur rendez-vous.

Zen Shiatsu

Marie de Foresta pratique le shiatsu, discipline de détente et thérapie manuelle d'origine japonaise qui consiste en des manipulations sur l'ensemble du corps : pression des doigts sur les méridiens d'acupuncture, mobilisation des articulations, étirements. Le soin se reçoit habillé et installé sur un tatami, à Séné (place de la Mairie, à l'étage du café-librairie Marée-Pages) ou à domicile dans les environs de Vannes. Séance d'1h15 : 50€. Séance découverte : 30 €.

Tél. 07 77 46 36 48, forestamarie@gmail.com



Exp'Hair en Beauté

Noëlle-Claude et son équipe accueillent et conseillent particuliers et professionnels dans l'achat de produits et matériels professionnels de coiffure et esthétique. Le magasin recense quelques grandes marques de cosmétiques, onguerie, soin du corps et des cheveux, colorations, épilation...

5 rue d'Irlande, Zone du Poulfanc,

Tél. 02 97 47 29 02, www.exphairenbeaute.com, Facebook « Exp'Hair en Beauté ». Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.



Ils ont changé d'adresse

Le Local Bio

Depuis le 1^{er} octobre, vous pouvez retrouver Le Local Bio dans un magasin plus spacieux. Les produits sont bio et locaux : légumes, viande de porc, agneau, volaille, œufs, pain, produits laitiers (brebis, chèvre, vache), confitures, conserves de légume, cidre, bière, safran, etc. Les producteurs sont toujours présents à la vente afin de pouvoir échanger avec les clients.

Dorénavant, le magasin sera ouvert les mercredis de 8h30 à 13h et de 15h à 19h, les samedis matin de 8h30 à 13h.

Tél. 07 50 27 98 16

Les Potes au Feu

Le restaurant propose des produits 100 % bio, essentiellement locaux (provenant majoritairement du Local Bio voisin) et en fonction des saisons. Cuisine maison, viandes, poissons, mais aussi sandwiches et salades à composer soi-même. Possibilité de repas végétariens, végétaliens, sans gluten, sans lactose. Entre 5 et 20€, sur place ou à emporter. Le restaurant propose également un service traiteur.

Ouvert du lundi au samedi de 12h à 14h30.

Tél. 02 97 62 15 80

**Les deux commerces seront voisins au
7 bis rue d'Alsace, zone du Poulfanc.**





SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS

Aux Œuvres Citoyens : le retour !

Du 4 au 13 novembre 2016 à Grain de Sel

La fabuleuse aventure des Journées Aux Œuvres Citoyens a laissé depuis 2014 des traces indélébiles dans l'esprit des habitants de Séné et des équipes engagées. Il existe désormais un terreau propice au développement d'actions participatives. Il s'agit bien de poursuivre la dynamique engagée avec "La Télé d'Ici" et d'élargir vers d'autres nouveaux horizons la participation avec les habitants.

Les arts audiovisuels à l'honneur pour l'édition 2016

Cette nouvelle édition des Journées Aux Œuvres Citoyens est une opportunité pour agir ensemble de manière créative et comprendre l'utilisation et le sens des arts visuels. Les habitants sont invités à rencontrer des artistes



partenaires, à créer en leur compagnie, pour comprendre leur démarche, leur vision du monde et construire ensemble des œuvres communes, une identité à défendre et à partager.

Les propositions d'actions

Réalisation de documentaires, création de signalétique et de décors, "pocket film" et "kino-kabare", open soupe et cogitation... Un programme original, créatif et absolument participatif !

Plus d'infos au centre culturel Grain de Sel :
contact@graindesel-sene.com, 02 97 675 670

16

Rejoignez-nous dans l'aventure : le Pouffanc se « Redessine » !

Le projet de valorisation du quartier du Pouffanc avec les habitants a permis l'éclosion de beaux projets d'urbanisme collectif, imaginés depuis la fin 2015 et concrétisés avant l'été : la fresque des Ateliers de Kerkourse, 1001 pompons de laine accrochés aux arbres du parc de Limur, les statues de la place d'Irlande et la fresque en graff du mur de la route de Nantes. Ces actions participatives, fondées sur la rencontre entre les habitants et les artistes (le collectif A4 création, Christine Bernard, Isabelle Thomas), ont totalement répondu aux objectifs d'appropriation de l'espace public, de valorisation du quartier, de création collective et bien sûr de lien social.

Le temps est donc venu de relancer les groupes projets, car des idées attendent leur tour avec impatience tandis que de nouvelles surgissent : une fresque à la crèche, des champignons, roseaux et nénuphars qui pourraient surgir au détour des rues, des parcours ludiques et surprises... D'autres lieux sont à promouvoir, de nouveaux supports d'expression sont possibles... L'aventure se poursuit et le Pouffanc se Redessine !

Envoyez-nous vos idées !
Direction Culture et vie associative
02 97 66 59 71



Semaine de la Solidarité Internationale

Du 12 au 20 novembre 2016, la semaine de la Solidarité Internationale s'invite à Séné, par l'intermédiaire du collectif "SSI Pays de Vannes-Auray".

L'événement veut sensibiliser les publics à la solidarité internationale ainsi qu'à ses enjeux locaux et globaux. Cette année, de nombreuses manifestations sont organisées dans le secteur, sur le thème : « **Le vivre ensemble multiculturel et la mixité sociale** ».



Le programme à Séné :

Mardi 15 novembre 2016 à 20h30

Grain de Sel

CINE CONCERT

Le documentaire « Mother Border » suit le parcours d'un jeune tunisien arrivé à Nantes après la révolution du Jasmin.

Mercredi 16 novembre 2016 à 15h30

Restaurant scolaire du bourg

Organisé par SAS, CCFD et Dialaya.

GOÛTER DU MONDE

Sensibiliser aux inégalités dans le monde, de façon ludique auprès des jeunes de 9 à 13 ans.



SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS



17

Au PPS Foot, les plus jeunes au cœur du projet de club

Entretien avec Yannick Le Roch, président du PPS Foot.

Qu'est-ce qui fait du PPS Foot un club de quartier ?

Notre club a une histoire particulière : il résulte de la réunion, pour le sport, de deux quartiers, le Prat à Vannes et le Poulfanc à Séné. On est basé sur le Poulfanc car le terrain est à Cano. Mais on accueille tout le monde ! Il y a ici un berceau de pratiquants, enfants et seniors, et le quartier est en train de s'agrandir. Il change de visage aussi : moins d'industrie, plus de commerces de proximité, plus de vie en général. On travaille souvent avec les commerçants par exemple. D'ailleurs, pour dynamiser le quartier, on a un projet de vide-greniers avec l'artisanat local à l'été 2017.

Comment se porte le club ?

Depuis 5 ans, on a reconstitué le noyau dur : bureau, encadrement. Aujourd'hui, on est dans une nouvelle dynamique. On a moins de moyens que les gros clubs, mais on se débrouille ! On a fait une belle saison. Les U15 ont créé la surprise en demi-finale de la coupe du Morbihan. Depuis la rentrée, on compte environ 150 licenciés et une section U17 a été créée.

Quels sont les projets ?

Notre plus gros projet c'est l'école de foot, pour les U6 à U9. Nous l'avons déplacé à Limur la saison dernière, c'est plus pratique pour les familles. Il s'agit d'exercer dans de bonnes conditions et de se concentrer sur la qualité avant la quantité. Le but est de faire évoluer les petits, d'avoir un niveau et de les voir rester dans le club plus tard.*

**moins de 6 ans à moins de 9 ans.*



Avec les facs sur Vannes, les jeunes restent davantage. Avoir une équipe par section c'est bien. Plus globalement, le club remis à flot doit maintenant évoluer, il faut du résultat. Pas seulement au niveau sportif, mais au niveau de la communication. En tant que président, je tiens à ce que tous les encadrants soient compétents et diplômés, et à ce que les parents accompagnants soient assurés par exemple.

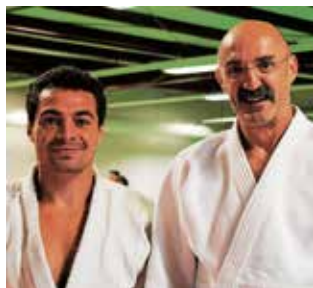
Que pensez-vous du projet sportif de territoire, impulsé par la commune et l'Office Municipal des Sports ?

J'adhère complètement à l'idée, il est important d'encourager les gens à fréquenter les associations locales. Du côté des clubs, il faudrait une sorte de mode d'emploi. Au PPS on a eu une formation sur Vannes. Alors si on peut aider d'autres assos, donner des idées, montrer comment fonctionne les sponsors, la comptabilité, la communication, comment on organise les événements..., nous serons ravis de le faire.



Yannick Le Roch à l'assemblée générale du PPS Foot, le 10 juin dernier.

Pascal Beyrand quitte la présidence de l'US Séné Judo



Après 20 ans à la tête de l'US Séné Judo, Pascal Beyrand passe le flambeau à Rémi Zadi, qu'il a vu grandir sur les tatamis.

Arrivé à Séné en 1995, Pascal Beyrand a rapidement intégré le bureau de l'US Séné Judo, avant

d'en devenir président en 1997. « *Moi-même pratiquant jusqu'à 18 ans, avant de reprendre avec mon fils à Séné, ça a été une façon de rendre ce qu'on m'avait donné. Il manquait des dirigeants, j'ai pris le temps* ». A l'époque, le club compte une soixantaine d'adhérents. Aujourd'hui, il en compte 130. L'espace dédié aux arts martiaux au complexe Le Derf s'est agrandi, avec un hall, des vestiaires réservés et un second dojo à l'étage. « *On est montés jusqu'à 170 adhérents, et plusieurs sections devaient se partager les créneaux. Il y a une dizaine d'années, j'ai donc soumis un projet d'agrandissement à la Mairie. Aujourd'hui on a une structure intéressante* ».

Pascal Beyrand n'imaginait pas rester président si longtemps : « *J'avais dit que j'arrêterais quand mon fils décrocherait sa ceinture noire. Ça fait 10 ans ! Mais je voulais passer la main dans de bonnes conditions. Avec Rémi, ça tombe très bien : il est jeune, dynamique, plein d'idées. Je l'ai connu à 5 ans, il en a 26. Je l'ai vu progresser, c'est un très bon judoka, compétiteur et technicien. Je conserve la trésorerie pour le moment, le passage de flambeau se fera en douceur* ».

Un projet sportif de club

L'US Séné Judo fait partie du Judo Argoët Golfe, un groupement de compétiteurs créé en 1998 par les clubs d'Elven et Séné. Le Judo Club de Saint-Avé les a rejoints en 2004, l'UCK-NEF de Vannes en 2011. « *Cette alliance offre aux judokas une grande diversité de partenaires, une chance pour progresser. Un soir par semaine, tous les compétiteurs se retrouvent dans l'un des 4 clubs pour un entraînement plus intense. D'autres clubs s'intéressent à cette expérience de mutualisation. Car chaque club reste une entité à part entière et peut avoir des projets différents. Nous sommes d'ailleurs en train de plancher sur notre projet sportif de club* ».



PORTRAIT DE SINAGOTS

Monique Arradon marie la science et l'art

Sinagote depuis une vingtaine d'années, Monique Arradon a toujours été guidée par deux choses : d'un côté, sa fascination pour la lumière et le mouvement ; de l'autre, son désir de rapprocher l'art des habitants et d'animer la cité. Une grande partie de sa vie, elle a cherché à démontrer que l'art peut avoir une fonction dans la ville.

Née à Nantes en 1931, Monique Arradon y a grandi, connu la guerre, avant de partir, jeune adulte, étudier la peinture à Paris. Au Museum d'Histoire Naturelle, elle est fascinée par les météorites et les cristaux, qu'elle passe « des heures et des heures » à observer au microscope en lumière polarisée. Une autre passion l'occupe : la tapisserie. « Avec la crise du pétrole, les Américains ont arrêté d'acheter de la tapisserie en France. Sinon, j'aurais continué ».

Si Monique Arradon aime vivre dans la nature « Je ne voudrais plus retourner à Paris aujourd'hui ! » l'urbanisme l'intéresse : « Dans les années 60, on pouvait passer d'une ville à l'autre la nuit sans le savoir, ce n'était pas éclairé comme aujourd'hui. Mon idée était d'apporter de la lumière, de l'animation et des points de repère, tout en ayant une démarche sociale : puisque les gens ne vont pas dans les galeries, il fallait amener l'art à eux en lui donnant une fonction dans la ville ».

Les choix d'une artiste engagée

Monique Arradon crée des œuvres en trois dimensions, apprend à souder, s'entoure de techniciens, d'ingénieurs, et commence à démarcher les acteurs publics pour proposer ses projets d'animation de l'espace urbain. L'artiste choisit l'acier inoxydable pour réaliser des structures aériennes, toujours faites pour être traversées par la lumière-couleurs, voire projeter des ombres monumentales ou s'animer grâce au son : ce sont des "signaux" Antinox (contre-nuit) d'une vingtaine

de mètres de haut qui deviennent des points de repères dans le paysage, des fontaines, ou des œuvres plus réduites, symboliques. Quand elle ne propose pas

« La lumière apporte une dimension aléatoire, une impression de mouvement, sans que ça coûte une fortune. Et la qualité des œuvres se maintient dans le temps ».

d'œuvres d'animation, Monique Arradon travaille dans une autre direction : donner un aspect esthétique à de grands ouvrages techniques (tours hertziennes de 40 à 50 m de haut, cheminées d'aération de 60 à 120 m de haut...). Sa démarche est d'inclure l'artiste dès le départ dans les équipes de construction.

Dans les années 70, elle est la première femme française à réaliser ainsi des œuvres cinétiques de grande dimension. La reconnaissance, d'autant plus pour une femme, est difficile. Mais l'artiste a fini par s'imposer et ses œuvres monumentales embellissent aujourd'hui une quinzaine de villes de France.

Une association pour que les jeunes prennent la relève

Quand elle s'installe à Séné, loin des sollicitations parisiennes, dans cette « petite ville authentique et originale », Monique Arradon explore de nouveaux domaines, comme la calligraphie chinoise. Ses peintures actuelles s'inspirent beaucoup des mouvements de la mer, de l'estran, du cosmos... Ses amis ont créé l'Association Monique Arradon (AMA) et entament l'inventaire de ses œuvres. Ils envisagent de promouvoir de jeunes artistes ayant la même démarche concernant l'art urbain – une démarche "sociale", tient à préciser l'artiste.

www.moniquearradon.com

Des œuvres historiques

« J'ai toute ma vie connu des guerres. J'ai ponctué mon œuvre de "réactions" aux événements, avec ma technique du moment ».

Hommage aux 27 fusillés de Châteaubriant

Après avoir peint une toile sur ce drame de la Résistance, Monique Arradon en a tiré une sculpture (ici en plomb patiné). Le socle en arc de cercle suggère la courbe de la carrière, tandis que sur chacun des neuf trios de poteaux (9 fois 3, 27 fusillés), les corps de métal s'affaissent, derrière la figure dressée de la Résistance.



18

L'artiste possède des répliques miniatures de ses œuvres monumentales. Il s'agit aujourd'hui, grâce à une association récemment créée, d'inventorier tous ses travaux.

Et pendant ce temps-là...

En cet automne, une longue séquence présidentielle s'ouvre dans un paysage politique éclaté et divisé. Les débats semblent assez mal partis et l'on entend beaucoup d'outrances, de polémiques stériles, de promesses démagogiques et de tentations de repli sur soi. Il reste à espérer que le temps démocratique des débats émerge et que les valeurs humanistes, de solidarité et d'ouverture soient enfin entendues.

Et pendant ce temps-là à Séné, malgré les incertitudes liées à la future réforme de la dotation globale de fonctionnement et au nouveau pacte financier intercommunal, nous serons bientôt à mi-mandat et les projets annoncés dans le programme de 2014 sont progressivement lancés. Nous sommes encore bien loin du bilan mais d'ores et déjà les premiers résultats sont encourageants. A titre d'exemple, la rentrée scolaire s'est réalisée dans de très bonnes conditions et l'école Guyomard voit à nouveau ses effectifs augmenter. La politique de l'habitat, la qualité des activités périscolaires, l'engouement pour la

nouvelle prestation de restauration scolaire ne sont sans doute pas étrangers à cette évolution positive.

Avec comme fil conducteur le projet municipal 2014-2020 et pour méthode la participation citoyenne la plus large possible, les élus sont tous engagés dans des projets d'aménagement du cadre de vie (réaménagement de la voirie autour des Quais de Séné, ouverture de nouvelles tranches de Cœur de Poulfanc, prochain achèvement de la liaison douce le Bourg-Port Anna au Morboul), ou d'autres chantiers faisant appel à la participation des Sinagots : nouvelle édition de « Aux Œuvres Citoyens », consultation pour le projet de lieu de culture et de convivialité à Port Anna, Le Poulfanc se dessine, le projet sportif territorial, les Petits Pas dans les Grands... Autant d'occasions de s'engager, de s'exprimer pour faire une ville où chacun puisse avoir sa place et participer à la construction du Séné de demain.

*L'association Séné Avenir et Solidarité.
seneavenirsolidarite@gmail.com*

L'avenir au-delà de Séné.

Nous vous adressons une reprise (activités professionnelles, scolarité, engagements...) dans la joie et l'espoir. Pour notre part, il nous faut nous organiser pour être les plus attentifs possible aux dossiers qui nous sont présentés, être à votre écoute, être en veille sur ce qui se passe autour de nous : le devenir de Vannes Agglo avec la fusion de deux communautés de communes et les échéances nationales à venir qui donneront le cap des prochaines années pour notre pays.

Pour ce qui est de Vannes Agglo, nous faisons confiance à l'équipe en place pour mener à bien la mise en œuvre de la loi NOTRe. Si aujourd'hui, certains élus locaux ont des difficultés à assumer leur proximité politique avec les dirigeants nationaux, c'est notre rôle (notre devoir !) de rappeler certaines responsabilités dans ce qui est notre quotidien : des coupes budgétaires, des dispositifs imposés,

des hausses d'impôts, des choix économiques non préparés, des drames humains méritant plus d'accompagnement, une Europe à consolider...

On entend dire que les élections nationales à venir (présidentielles et législatives) n'intéressent plus les Français. Nous sommes persuadés que celles-ci auront un impact sur la gestion de notre commune. Nous serons présents dans les mois à venir pour indiquer nos soutiens, nos engagements dans la réflexion à mener pour retenir un programme le plus approprié à nos territoires. L'avenir de Séné dépend aussi de ce que nous souhaitons pour notre pays.

*Corinne Serge - Pascale Brunel - Guénahel Le Porho
Séné Terre Mer*

Route de l'hippodrome : Attention, Danger !

Depuis des années, les riverains de la route de l'hippodrome alertent les municipalités successives sur le danger que représente le virage se trouvant au bout de la ligne droite lorsque l'on vient du Poulfanc (c'est pareil dans l'autre sens...). Vitesse excessive, camions surdimensionnés qui mordent sur la ligne médiane et risquent à tout moment de heurter les véhicules qui viennent en face.

La presse a relaté les différents accidents qui se sont produits à cet endroit. Pour l'instant, plus de peur que de mal, mais jusqu'à quand ? Il est urgent que la municipalité, en concertation avec les riverains, trouve une vraie solution à ce problème, sur une des routes les plus fréquentées de notre commune. Lorsque ce ne seront plus les tôles des voitures mais les corps qui auront été brisés, il sera trop tard pour dire : « il faut faire quelque chose », 'Gouverner c'est prévoir' !

Une rentrée pas comme les autres.

L'été à Séné fut chaud et agréable, les touristes présents. Nous ne pouvons néanmoins oublier ce qu'il fut ailleurs, à Nice ou Saint-Etienne-du-Rouvray. On pourrait presque parler de « Deuil au soleil ». L'intolérance, la violence, l'ignorance, gangrènent notre société. Pourtant, nous devons restons unis ! Il n'y a qu'une communauté qui vaille dans notre République : la Communauté française. Pour cela, alors que nos enfants viennent de reprendre le chemin de l'école, souvenons-nous de nos bons vieux cours d'instruction civique. En y repensant, pour oser une image scolaire, il ne s'agissait que d'apprendre le « règlement intérieur » de la Maison France. Bonne année scolaire à nos jeunes, à leurs parents et à tous les papys et mamies qui reprennent chaque année du service, aux enseignants, aux personnels d'encadrement et de service.

*Pour Séné Action Renouveau : Pascal Gandon,
Claude Poissemeux, Philippe Prévost*

Agenda

des manifestations

OCTOBRE

du 1 ^{er} au 8	Festival Écrans et Sons d'Afrique , Grain de Sel
Sam. 8	Compétition , Séné Athlétisme, Cousteau Repas annuel , Dialaya Séné, Cantine Dolto
Dim. 9	Vide-greniers , Séné FC, Cousteau Repas , Association portugaise, salle de Limur
Merc. 12	Don du sang , Salle des associations
Sam. 15	Concours de belote Club Vermeil, salle des associations Atelier de jardinage Jardiner en Pays Vannetais, Ty Kelou
du 19 oct. au 7 nov.	Exposition , Atelier Bleu, écomusée
Jeu. 20	Festival de cannes...à sucre Résidence Penhoët et service Enfance-Jeunesse, Grain de Sel
Lun. 31	Course nocturne d'Halloween Natura Xtrem, bourg

NOVEMBRE

du 4 au 13	Aux Œuvres Citoyens ! Grain de Sel
Sam. 5	Tournoi , Scrabble Sinagot, Salle de Limur
Dim. 6	Troc de plantes Jardiner en Pays Vannetais, Salle des Fêtes Arrachage de baccharis , Le Morboul Vide-greniers , Amicale du personnel communal, Gymnase Cousteau
Ven. 11	Tournoi de jeunes , Séné FC, Cousteau-Le Derf
Sam. 12	Milonga , Ty Tango, Salle des Fêtes
Mar. 15	Ciné-concert « Mother Border » Semaine de la Solidarité Internationale, Grain de Sel
Merc. 16	Goûter du Monde , Semaine de la Solidarité Internationale, cantine du bourg
du 30 nov. au 16 déc.	Exposition Arts Sinagots, Grain de Sel
Sam. 26	Théâtre , Les Sénaces, Salle des Fêtes Concours de belote Club Vermeil, salle des associations
Dim. 27	Repas des aînés , CCAS, Le Derf Théâtre , Les Sénaces, Salle des Fêtes

DÉCEMBRE

du 2 au 4	Théâtre , Les Sénaces, Grain de Sel
Dim. 4	Bourse aux jouets , Séné Rail Miniatures Sénéthon , Port-Anna
9 Ven.	Spectacle de Noël , APE Claude Aveline bourg - salle des fêtes
Sam. 10	Marché de Noël , bourg Spectacle , Les Sénaces, Salle des Fêtes Atelier de jardinage , Jardiner en Pays Vannetais, Ty Kelou
Dim. 11	Théâtre , Les Sénaces, Salle des Fêtes Repas , association portugaise, salle de Limur
Merc. 14	Don du sang , salle des associations
Sam. 17	Compétitions , Séné Athlétisme, Cousteau
17 & 18 Sam. & Dim.	Milonga , Ty Tango, Salle des Fêtes Tournoi de jeunes Foot en salle , PPS Foot, Cousteau
du 21 déc. au 13 janv.	Exposition Breizh Armor Séné Rail Miniatures, Grain de Sel



Grain de Sel :
Le programme
automne-hiver
est disponible !

Conseils municipaux :

Jeudi 3 novembre
Mardi 13 décembre

Réunions publiques :

Les compteurs Linky le jeudi 24 novembre
à 18h30, salle du Conseil municipal
La nouvelle intercommunalité le jeudi 1^{er} décembre
à 20h30, salle du Conseil municipal